

La Voix

du Consommateur

400FCFA

6 177000 000348 >

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

RENTREE SCOLAIRE 2023

Résurgence de la polio et du choléra



Le retour en force de ces maladies au Cameroun signifie-t-il l'échec de la stratégie de riposte mise en place par le Ministre de la santé publique, le Dr Manaouda Malachie? A quoi servent donc toutes ces campagnes onéreuses de sensibilisation des communautés pour l'observation des mesures d'hygiène et d'intensification de la vaccination, financées à coup de milliards de francs CFA par les bailleurs de fonds et le contribuable camerounais ? Il faut rappeler que le Cameroun a été certifié indemne de poliovirus sauvage en 2020, après avoir passé une période de six ans sans enregistrer de nouveaux cas. Page 3

WHISKY EN SACHET

Les faux arguments justifiant le moratoire



Liste des administrations et des leaders de la société civile qui ont sacrifié la santé des populations. Pages 6&7

GABON

Coup d'état ou ras-le-bol?



Dans un contexte de vie chère généralisée, les populations sont sorties pour acclamer les "putschistes". Page 4

OCCUPATION-JEUNES 2023

P 5

600 stagiaires disent Merci à la CUD

LA BATAILLE DU POISSON

Le Ministre de la santé publique somme un célèbre poissonnier de se soumettre à l'inspection de ses containers halieutiques



C'est ce qui ressort, de la correspondance adressée par Manaouda Malachie, à l'homme d'affaires Sylvestre Ngoutchinghé le 24 Août dernier.

Le poissonnier Congelcam, s'est opposé à l'inspection de ses containers composés de produits halieutiques, au régime de terminale du port autonome de Douala. En rétorsion, le ministre de la santé publique l'a recadré dans une correspondance datée du 24 Août 2023 : "Le rapport de la mission d'inspection de contrôle effectué par les équipes techniques de mon département ministériel à la régie de terminale des containers, fait état des températures de conservation non satisfaisantes, des produits halieutiques importés par votre société" plus loin, poursuit-il : "J'ai instruit, une mission d'évaluation des capacités de conservation de vos chambres froides ainsi que des prélèvements d'échantillons pour

analyses microbiologiques et physico-chimiques. Cependant, il m'a été rapporté un refus catégorique à cette inspection" a conclu Manaouda Malachie.

Quid de la loi cadre sur la sécurité alimentaire...

Par conséquent, le ministre de la santé publique a cru bon de rappeler, au président directeur général de la société Congelcam ; la législation alimentaire et notamment, ses articles 8 et 20 de la loi cadre : " Vous êtes tenus de vous

soumettre sous huitaine, à l'inspection et au contrôle sanitaire de vos installations et produits alimentaires, mis à la consommation humaine, sous peine de sanctions administratives et pénales" lui a intimé, le membre du gouvernement.

Pour rappel, sénateur du Rdpc le parti au pouvoir, le poissonnier Congelcam est régulièrement accusé de mettre des produits avariés sur le marché.

Par René Mbarga

UN
LIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
SECRETARIAT GENERAL
DEPARTMENT OF HEALTH PROMOTION

DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE

No D82-486 /L/ MINSANTE/SG/DP/SDAN/SCQA

Yaoundé le 24 AOÛT 2023

LE MINISTRE
A
Monsieur le Président Directeur Général
de CONGELCAM
-Douala-

Objet : rappel à l'ordre

Monsieur le **Président Directeur Général**,

Le rapport de la mission d'inspection et de contrôle effectuée par les équipes techniques de mon département ministériel à la Régie de Terminale des containers, fait état des températures de conservation non satisfaisantes des produits halieutiques importés par votre société.

Y faisant suite, j'ai instruit une mission d'évaluation des capacités de conservation de vos chambres froides ainsi que des prélèvements d'échantillons pour analyses microbiologique et physico-chimique.

Cependant, il m'a été rapporté **un refus catégorique à cette inspection.**

En rappel à la législation alimentaire aux **article 8 et 20 de la loi 2018 portant loi-cadre sur la sécurité sanitaire des aliments**, vous êtes tenue de vous soumettre sous huitaine à l'inspection et au contrôle sanitaire de vos installations et produits alimentaires mis à la consommation humaine sous peine de sanctions administratives et/ou pénales.

Veillez agréer Monsieur le **Président Directeur Général** l'assurance de ma considération distinguée. / -

Copies :

- ME/SG/PR
- SG/PM
- MINCOMMERCE
- MINMIDT
- MINEPIA
- GOUVERNEUR LT
- DRSP LT
- FMO

LE MINISTRE
The Minister
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

Dr. Manaouda Malachie

Rentrée scolaire 2023

Résurgence de la polio et du choléra

Le retour en force de ces maladies au Cameroun signifie-t-il l'échec de la stratégie de riposte mise en place par le Ministre de la santé publique, le Dr Manaouda Malachie? A quoi servent donc toutes ces campagnes onéreuses de sensibilisation des communautés pour l'observation des mesures d'hygiène et d'intensification de la vaccination, financées à coup de milliards de francs CFA par les bailleurs de fonds et le contribuable camerounais ? Il faut rappeler que le Cameroun a été certifié indemne de poliovirus sauvage en 2020, après avoir passé une période de six ans sans enregistrer de nouveaux cas.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE
PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
SECRETARIAT GENERAL
DEPARTMENT OF FAMILY HEALTH
EXPANDED PROGRAMME ON IMMUNISATION

Yaoundé, le 24 AOÛT 2023

COMMUNIQUE RADIO

Le Ministre de la Santé Publique informe la population que le Gouvernement Camerounais organise du **22 au 24 septembre 2023 dans les régions du Centre, Littoral, Ouest, Nord-Ouest, Sud, et Sud-Ouest** le premier tour de la campagne de vaccination en réponse à l'épidémie de variant du poliovirus circulant de type 2 dans la Région du Centre.

La campagne vise à renforcer l'immunité collective des enfants de moins de cinq (05) ans et arrêter la circulation du virus dans ces régions les plus à risque.

Les équipes de vaccination se déploieront dans les formations sanitaires, les ménages en porte à porte, les lieux publics à l'instar des écoles, des marchés, des chefferies et des Églises/Mosquées.

Au cours de cette activité, les vaccinateurs identifiables administreront deux gouttes de vaccins polio oral aux **enfants âgés de 0 à 5 ans. Les enfants de 0 à 23 mois** ayant manqué un ou plusieurs rendez-vous de leur calendrier de routine seront rattrapés.

En prélude au déploiement des vaccinateurs, les mobilisateurs sociaux passeront dans les ménages pour informer et sensibiliser les parents sur l'importance des différentes interventions.

Le Ministre de la Santé Publique sait pouvoir compter sur la responsabilité des parents et les invite par conséquent à faire vacciner leurs enfants et à respecter le calendrier de vaccination habituel.

Protégeons la santé et le bien-être de nos enfants par la vaccination !

LE MINISTRE
The Minister
Ministère de la Santé Publique
Ministry of Public Health

Dr. Manaouda Malachie



☎ : 620 24 00 12
✉ : epi@minsante.gov.cm
🌐 : www.minsante.gov.cm

Ministère de la Santé Publique,
National, Quartier du Lac (Yaoundé)
Programme Élargi de Vaccination
Hôpital Central Messa (Yaoundé)



GABON

Pourquoi est-ce que sa situation est un ras-le-bol et non un coup d'état!



Par Hervé MENOM*

1. Le peuple gabonais est réputé pour être un peuple de jouisseurs, profondément républicains par ailleurs.

Les Gabonais ont un grand sens de la patrie, du devoir et de l'honneur à tel enseigne qu'ils n'ont jamais été enclins à céder à des situations qui peuvent freiner la bonne marche de leurs institutions. Qu'ils en viennent donc aujourd'hui à valider une prise de pouvoir différente de celles qu'ils ont connu par le passé, témoigne du ras le bol qui anime la population.

2. Omar Bongo a fait plus de 40 ans au pouvoir. Son fils, Ali en était déjà à 14.

Presque 55 ans de règne d'une seule famille, ça fait beaucoup, quoi qu'on dise! Qu'il y ait des générations et des générations de Gabonais qui n'ont connu que les Bongo Ondimba, ça lasse. Et ça a lassé au sein même du pré-carré du Président puisque ce sont les officiers de la Garde républicaine (la garde présidentielle), qui ont organisé la révolte. Sentiment anti français ou pas, les Gabonais en avaient marre et ils l'ont fait savoir.

3. Depuis Son AVC en 2019, "Ya

Ali" (affectueusement appelé ainsi) était diminué. Pour quelqu'un qui a basé l'essentiel de son action politique sur l'énergie et la fin de l'inertie, la perte d'une partie de ses facultés physiques a été un grand coup au moral. Cela l'a d'ailleurs contraint à limiter ses apparitions en public (À cet effet, la légende raconte qu'on lui avait trouvé un sosie pour des cérémonies officielles!).

Mais sentant la présidentielle approcher, Ali a recommencé à faire surface s'imposant à lui-même ainsi qu'au peuple gabonais, un véritable supplice; En effet, le Président marchait à peine! Appuyé sur une canne, il se faisait encore quand-même porter par ses gardes du corps. Il avait aussi de la peine à articuler et à prononcer correctement ses discours. C'était horrible!! Les Gabonais, peuple si fier, ne pouvaient supporter de voir cela longtemps. Ils ont attendu les élections, se sont masés derrière un seul et unique candidat représentant l'opposition, pensant que le Président aurait compris que le vent avait tourné. Que non, malheureusement!

4. Le ras le bol ou le coup de grâce, c'est certainement cette victoire fabriquée après des élections obscures (organisées sans observateurs étrangers et sans internet).

Mais on ne peut ne pas signaler la querelle en mondovision entre Ali Bongo et son épouse, le 17 août dernier, jour de fête nationale gabonaise. Cet épisode a renforcé le dégoût des Gabonais et celui de l'opinion internationale.

Le Chef de l'Etat et sa femme qui se chamaillent en public. C'est fort! Et avant la petite chamaille, il y a eu une "mise en bouche". Devant les caméras du monde entier, on vu le Président tendant son cou et son oreille (parce que n'arrivant plus à tourner son buste correctement), pour essayer de capter quelques mots de la conversation que Sylvia Bongo avait avec son aide de camp!!!

Des images abominables qui sont venues confirmer que le

Président ne dirigeait plus. Il était fini comel on dit trivialement. Et que même le règne, c'est à dire le respect qu'on devait au moins rendre à un chef, en public, avait définitivement foutu le camp au sein même du clan Bongo.

5. Et en parlant de la puissante famille Bongo, il n'est pas superflu de dire qu'elle était depuis quelques années, en froid avec Ali, qu'elle s'était finalement résolue de soutenir en 2009, lors de la crise qui l'a violemment secoué après le départ du patriarche Omar. Désormais donc le clan Bongo avait lâché Ali, prenant faits et causes pour Omar Denis Bongo Ondimba, fils d'Omar et Édith Bongo et petit-fils de Denis Sassou Nguesso.

Notons que les ambitions d'Omar Denis de remplacer son grand frère de plus en plus prononcées, avaient contraint "Ya Ali" à l'expulser du Gabon. Omar Denis avait trouvé refuge à Brazzaville chez son grand-père auprès de qui il occupe des fonctions stratégiques lui permettant de piloter beaucoup de choses.

CONCLUSION

L'histoire du Gabon parle. Elle nous parle. Si l'Afrique centrale pensait jusqu'ici que les révolutions que l'on vit en Afrique de l'Ouest étaient loin d'elle, elle va apprendre ces prochains jours, à mieux apprécier l'actualité. On peut tromper un peuple pendant quelques temps mais on ne peut pas le tromper et le bâillonner éternellement.

*Journaliste
(00237) 696416625



Occupation-jeunes 2023. Une clôture en apothéose



Ils étaient plus de 600 jeunes âgés de 15 à 21 ans arrivés en fin de stage, et venus dire merci à l'Exécutif communautaire de la Communauté Urbaine de Douala pour cette opportunité qu'il leur a donné de pouvoir s'impliquer dans la gestion de la Ville.

La cérémonie de clôture de ce stage a eu lieu ce vendredi 30 août 2023 à la place de l'Hôtel de Ville de Bonanjo. Pendant six semaines, ces jeunes élèves et étudiants ont eu l'opportunité de découvrir le fonctionnement de cette collectivité territoriale décentralisée et d'être initiés aux métiers de la ville. Ils ont pu ainsi découvrir les différentes entités de la Communauté Urbaine de Douala et les missions qui leurs sont assignées.

Durant ce stage, ces jeunes ont été amenés à participer à diverses activités allant des visites de terrain au curage des caniveaux en passant par le désherbage des rues et des places publiques ; l'enlèvement des débris encombrant la chaussée ; la sensibilisation des populations sur la nécessité de respecter le bon ordre urbain, sans oublier l'appui à certaines entités dans la collecte des données sur le terrain.

Ils ont surtout pu relever avec maestria, le défi de l'assainissement de la ville de Douala, renforcer leur connaissance de l'institution municipale et acquérir des compétences transversales en communication, en management ou encore en résolution des problèmes urbains.

Le rendez-vous de la prochaine édition a été pris pour 2024 avec un effectif qui sera doublé afin que la ville de Douala continue de rayonner.

Construction à risque
8249, le numero vert pour alerter la CUD



La ville de Douala
vous **écoute**

Pour tout acte de
désordre constaté:

- **Constructions non conformes**
- **Nuisances sonores et olfactives**
- **Pollution de l'environnement**
- **Occupations anarchiques des trottoirs et espaces verts**
- **Déversement des ordures dans les drains et caniveaux**

...
Veuillez contacter les numéros WhatsApp ci-après avec les images et la localisation du site concerné

alerte.cud@douala.cm

alerte.cud@gmail.com

NUMÉRO VERT

82 49

GRATUIT



6 55 66 77 77
6 80 48 80 48
6 21 37 18 18

www.douala.cm

URGENT

Voici les administrations et leaders de la société civile qui ont approuvé le moratoire de 4 ans (2022-2026) accordé aux Producteurs de "Whiskies" en sachet

La FOCACO et le Collectif des organisations des consommateurs du Cameroun (COC) s'insurgent contre cette attitude "criminelle" et prennent ainsi l'opinion nationale et internationale à témoin. Camerounais sur l'autel des intérêts capitalistes d'une poignée "d'hommes d'affaires" sans foi. au faible pouvoir d'achat. NON AUX ALCOOLS EN SACHET ! Le "whisky" en sachet est un poison qui cause des ravages sanitaires chez des Camerounais. Le combat continue...

- les représentants des Sociétés INDO CAM QUALITY, QUALITY BEVERAGE : M. MARQUEUR C. NIA, Conseiller ;
- les représentants de la société PAULINA SARL : M. TONYE Jean Charles, DG ; M. NGOUNOU Guy R., DG ;
- les représentants de l'Associations de Défense des Droits des Consommateurs : M. NANA ALIMA Claude François, président de la fédération des consommateurs du Cameroun (FOCAC), M. KAMSEU KAMGAING Delors Magellan, Président Exécutif de la Ligue Camerounaise des Consommateurs (LCC) ; M. MBIDA NDOUNSE, Coordonnateur de la Plateforme Camerounaise du Commerce Equitable (P2CE), M. MBONDO EKON Prince, Président de la Coalition des Consommateurs du Cameroun (CCC).

L'ordre du jour a porté sur les points ci-après :

- Le mot introductif du Président de séance ;
- Restitution des observations recueillies sur le terrain ;
- Echanges et recommandations ;

I- Du mot introductif du Président de séance

Dans son propos introductif, le Président de séance a de prime abord adressé ses remerciements à toute l'assistance, pour la présence et l'intérêt porté à la protection du tissu industriel de notre pays et des consommateurs. Il a par la suite rappelé l'objectif de la séance de travail.

En effet, celle-ci avait vocation à élargir les échanges, afin de prendre en compte toutes les contributions des parties prenantes, dans la perspective de faire un état des lieux de mise en œuvre des plans de migration des entreprises et à proposer de manière commune des solutions adéquates à soumettre à la Très Haute Hiérarchie pour accompagner les entreprises du secteur des boissons spiritueuses dans la migration vers le conditionnement de leurs produits dans des bouteilles de verres et de PET, puis redéfinir le délais de ladite migration.

Continuant son propos liminaire, le Président a fait savoir que ladite séance de travail qui était précédée d'une descente auprès des entreprises ayant les plus grandes parts de marché dans le secteur, a permis de dresser un bilan pour la mise en œuvre des objectifs de migration.

Il s'agit de FERMENCAM, STAR MENCHUM et MACMOHAN.

Ladite descente a abouti aux deux (02) principales observations suivantes :

- La nécessité d'élaborer un plan de communication pour la rééducation du consommateur, en particulier les couches vulnérables dans la perspective de limiter la consommation abusive des whiskies en sachet ;

3

- L'ANOR ne s'oppose pas à une prorogation. Son représentant propose que la filière soit auditée et ensuite accompagnée pour passer à une nouvelle génération. En ce qui concerne la relecture de la norme, il invite les opérateurs du secteur à s'associer à L'ANOR. Terminant son propos, il a suggéré l'élaboration d'un package de normes qui intègre non seulement la norme sur le produit (à réviser) mais aussi la norme sur les emballages.
- M. KAMSEU KAMGAING Delors, porte-parole des Associations de Défense des Droits des Consommateurs suggère la nécessité qu'une descente se fasse auprès de tous les opérateurs de la filière afin d'identifier les conditions dans lesquelles les produits sont fabriqués. Ensuite, il a fortement salué l'initiative proposée par le MINSANTE concernant la mise en place d'un plan de communication pour protéger le consommateur. Il termine son propos en signalant que l'Association est également favorable à la prorogation du délai de migration ;
- Le DG de FERMENCAM a fait savoir que son entreprise est disposée à participer au processus de migration, mais celui-ci sollicite un accompagnement de la part du Gouvernement dans l'éducation à la consommation responsable et à l'assainissement du secteur des entreprises productrices des whiskies en sachets ;

Pour l'essentiel, il a été retenu que toutes les parties prenantes n'ont pas formulé d'objection pour la prorogation de délai d'interdiction de production et commercialisation des whiskies en sachets.

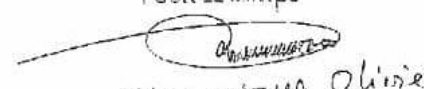
Néanmoins, cette prorogation doit être accompagnée par la mise en place de certaines mesures notamment : la mise en place d'un plan de communication pour informer et protéger le consommateur, la création d'une interprofession pour la filière, et l'accompagnement de la filière vers une nouvelle génération.

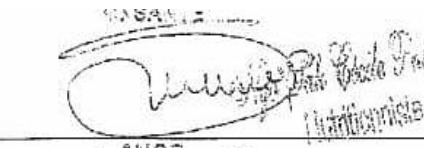
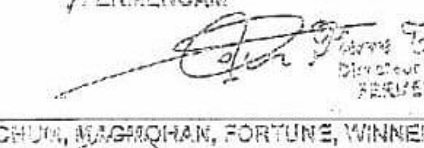
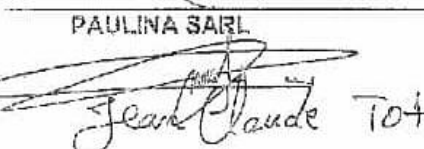
Au demeurant, il a été recommandé que :

- les participants ont alors conclu sur la nécessité d'accorder une prorogation d'une durée de quatre (04) ans pour permettre aux entreprises de parachever leur plan de migration ;
- la mise sur pied d'une équipe permanente constituée du MINMIDT, MINCOMMERCE MINSANTE, du MINCOM, des producteurs et des associations de défense des droits des consommateurs, pour élaborer une communication appropriée sur la question ;
- la révision de la norme NC 210 : 2014-48 sur les boissons spiritueuses, en vue de prendre en compte les manquements relevés par les opérateurs de la filière ;
- la mise en place d'une interprofession, pour une meilleure organisation et assainissement de la filière ;

la réalisation d'une étude sur les contraintes liées à la commercialisation des whisky en sachets et les possibilités de développer un label « whisky en sachet » à l'effet de capitaliser cette originalité camerounaise et surtout de faire reculer la prolifération des alcools d'origine et de qualités douteuses. /-

Fait à Douala, le vendredi 15 juillet 2022.

ONT SIGNÉ :	
POUR LE MINMIDT	
LE SECRETAIRE GENERAL	
	
M. OUMAR ALI	
LE DELEGUE REGIONAL LITTORAL	LE CHEF DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE
	
Mme MOUTO SAME Christine	M. INDONGO Y. Laret
POUR LE MINCOMMERCE	
	
POUR LE MINEPED	
	
POUR LE MINISS	
	
ELLA NKANG Olinies.	

	
ANOR	
F. M. K. K. K.	
FERMENCAM	
	
STAR MENCHUN, MAGMOHAN, FORTUNE, WINNER	
	
INDO CAM, QUALITY	
	
PAULINA SARL	
	
REDDY GLOBAL	
I. TOUTOUBA KOUANGA	
Raymimi	
POUR LES CONSOMMATEURS	
Le Président de la Coalition des Consommateurs	Le Président de la Fédération des Consommateurs du Cameroun
	
M. MPOND E. Prince	M. NANA ALIMA Claude

Le Coordonnateur de la Plateforme Camerounaise du Commerce Equitable		Le Président de la Ligue Camerounaise des Consommateurs du Cameroun	
			
M. MBIDA NDOUMBE		M. KAMSEU KAMGAING Delors M	
LES RAPPORTEURS			
Cadre/DDQ/MINMIDT	Cadre/DI/MINMIDT	Cadre/Celsui/MINMIDI	
			
M. FARI Grégoire	Mme BENGONO Catherine	M. MBANG II Jean Armei	

LE MINT ACCORDE L'AUTORISATION

Yango et ses partenaires sont officiellement autorisés à opérer au Cameroun



Le 16 août, le ministre des Transports du Cameroun, Son Excellence Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhè, a accordé l'autorisation d'exercer des activités de transport via la plateforme numérique Yango.

Cette décision s'inscrit dans la continuité d'un dialogue approfondi et transparent entre Yango et le gouvernement camerounais. Plutôt cette année, les dirigeants de Yango ont été reçus en audience par S.E. le Premier Ministre du Cameroun Joseph Dion Ngute, le Ministre des Finances S.E. Louis-Paul Motazé, le Ministre des Postes et Télécommunications S.E. Minette Libom Li Likeng, ainsi que le Ministre des Transports S.E Jean Ernest Ngalle Bibehe Massena.

Dans le cadre de ces négociations, Yango a participé à

un atelier, organisé par le MIN-POSTEL, qui a ouvert la voie à l'encadrement réglementaire des plateformes numériques, y compris celles fonctionnant dans le secteur des transports. A l'issue de cet atelier de trois jours, le Ministre de tutelle a opté pour une réglementation adaptée à l'environnement de travail des plateformes numériques.

La société exprime sa sincère gratitude à toutes les parties concernées et réaffirme son engagement auprès du peuple camerounais, qui bénéficie des services de Yango sans interruption depuis près de deux ans à ce jour.

"Yango se félicite de la décision du MINT et remercie le ministère pour son approche approfondie et transparente. En tant que plateforme numérique internationale opérant dans plus de 20 pays, nous sommes heureux de pouvoir recommencer à apporter les

meilleures solutions technologiques et les meilleurs investissements financiers au Cameroun, que nous considérons comme l'un de nos principaux marchés africains.

Cette autorisation permet à nos partenaires, les entreprises de transport camerounaises, de continuer à numériser leurs opérations, à créer des emplois et des opportunités de revenus en apportant des solutions de transport innovantes, simples, rapides, sécurisées et abordables aux nombreux Camerounais qui utilisaient l'application Yango pour leurs déplacements quotidiens depuis 2021", a noté Clovis Pilla, Country manager pour le Cameroun de Yango.

À propos de Yango

Yango est un service international de la mobilité urbaine. Il est déjà présent dans plus de 20 pays en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique

Latine Contrairement aux autres services de covoiturage, l'application Yango utilise sa propre cartographie, son propre routage et sa propre navigation, ainsi qu'une distribution intelligente des commandes.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

MGR JOSE AVELINO BETTENCOURT

Le nouveau nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale

José Avelino Bettencourt, né le 23 mai 1962 à Velas (Portugal), est un prêtre et diplomate luso-canadien, chef du protocole de la secrétairerie d'État du Saint-Siège à partir du 14 novembre 2012[1] avant d'être nommé nonce apostolique le 26 février 2018.

Né à Velas (Açores) en 1962, il part très jeune avec sa famille pour le Canada. Ordonné prêtre le 29 juin 1993, il commence son ministère à l'archidiocèse d'Ottawa. Il obtient deux diplômes, en littérature puis en théologie, à l'Université d'Ottawa.

Il entre au service diplomatique du Saint-Siège en 1999 et obtient un doctorat en droit canonique de l'Université pontificale grégorienne. Il commence à exercer son ministère diplomatique auprès de la nonciature apostolique en République démocratique du Congo, puis il est transféré à la secrétairerie d'État du Saint-Siège. Depuis 2003, il est prélat d'honneur de Sa Sainteté.

Le 14 novembre 2012, Benoît XVI le nomme chef du protocole de la secrétairerie d'État [2]. Il est ainsi responsable des contacts entre les ambassades accréditées près le Saint-Siège et les autorités du Saint-Siège et du Vatican.

En février 2018, le vaticaniste Andrea Tornielli annonce qu'il est pressenti pour devenir nonce apostolique en Géorgie et être ainsi élevé à la dignité épiscopale [3].



L'information est, en partie, confirmée le 26 février avec l'annonce, par la Salle de presse du Saint-Siège de son élévation à la dignité d'archevêque avec le titre de Citanova et de sa nomination comme nonce apostolique [4]. Il est

nommé nonce apostolique en Arménie le 1er mars suivant [5] et nonce apostolique en Géorgie une semaine plus tard [6]. Il est ordonné évêque en la basilique Saint-Pierre par le pape François le 19 mars 2018 en même temps qu'Alfred

Xuereb et Waldemar Stanisław Sommertag, également nonces apostoliques. Il est remplacé au poste de chef de protocole par Mgr Joseph Murphy.

Souhaitons-lui un fructueux ministère.

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45





EcoBio solutions SARL

Frais comme au Premier Jour !!!

100% Bio

3 Raisons d'utiliser Bio magic Conservateur

- ✓ Conserve les aliments par une action naturelle aux extraits de plante
- ✓ Toute la qualité nutritionnelle est préservée
- ✓ Une fraîcheur longue durée sans procédé chimique

VOS COMMANDES AU:
659 330 051
695 595 388
679 103 031

EBS SARL B.P. 25071 DOUALA
ebiosolutions11@gmail.com



Une alternative est POSSIBLE

EcoBio solutions SARL

100% NATUREL

659 330 051 / 695 595 388 / 679 103 031



**GS1 CAMEROON RECHERCHE
DES VACANCIERS**

GAGNEZ JUSQU'À

60 000 XAF

EN PRENANT OU EN RECEVANT DES PHOTOS DE
PRODUITS AVEC DES CODES À BARRES "617"

PLUS D'INFOS : **+237 691 33 66 83**



www.gs1cm.org

L'objectif de cette offre est de renforcer la compétitivité et de promouvoir nos produits "made in Cameroon", tant au niveau national qu'international :

1- Permettre à nos membres de créer des cartes d'identité uniques pour leurs produits, avec des photos de qualité, afin de promouvoir l'excellence de nos produits sur les moteurs de recherche.

2- Favoriser la synergie entre les acteurs du e-commerce en partageant les cartes d'identité numériques, afin que chacun n'ait pas à refaire le même travail,

NB : La carte d'identité numérique de chaque produit MIC nous permettra de mieux vendre nos produits au niveau local et international.

GS1 Cameroon travaille d'arrache-pied, grâce à la contribution de ses membres, pour permettre la création des cartes d'identité numériques des produits MIC avec les standards GS1 Excellence.



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

**Finies les équations,
l'expert est la solution**

**SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO**



SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec
Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFA - RCCM. N°89.5.152 - RC/YAO/2011/M/92 -
Direction Générale : 530, Rue du Roi George - B.P. 300 Douala (Cameroun)

www.scbcameroun.net